

# OH

DÉC  
2019

numéro 212

## LE MAGAZINE D'OLIVET

| TRANSITION ÉNERGÉTIQUE |

# OLIVET SUR TOUS LES FRONTS

| **OH ! L'ACTU** | L'ARBRE DANS LA VILLE | **P. 04** | LA MAGIE  
DU MARCHÉ DE NÖEL | **P. 08** | **PORTRAIT** | FLORENCE  
& CHRISTELLE, "LA CRÉATIVITÉ MADE IN OLIVET" !! **P. 15** |



"Photo de Stéphane Denis prise dans le cadre du concours mensuel "Olivet, surprenez-nous !"

Chers Olivetains,

Dans la perspective des élections municipales de mars 2020, l'édito du Maire est supprimé afin de respecter la réglementation qui s'applique en période pré-électorale.

Directeur de la publication : Matthieu Schlesinger - Maire d'Olivet • Rédaction et coordination : Sophie Cazin, directrice de la communication avec la collaboration de Marie-Hélène Cormier, Aurélie Payet et Valentine Martin et Camille Jaunet • Crédit photos : Pascal Foulon, Mairie Olivet, Adobe stock • Conception « OH Olivet » : Force Motrice • Conception et rédaction « OH ! SORTIR » : Émilie Bergevin, service communication • Impression : Prévost Offset • Dépôt légal : décembre 2019 • Mairie d'Olivet - 283 rue du Général de Gaulle CS20129 - 45161 Olivet cedex, 02 38 69 83 00 - communication@olivet.fr • Imprimé sur papier PEFC (issu de forêts gérées durablement)



Retour sur...



13  
NOV

### Une pause conte

L'heure des histoires à la bibliothèque a son jeune public régulier. Ce matin là, on a pris le temps d'écouter et de vivre l'histoire de "Monsieur lapin n'aime plus les carottes". Tout ouïe, ces spectateurs en herbe n'ont pas perdu une miette du récit.



**02**  
NOV

### Ludothèque éphémère

Plus de 130 personnes sont venues profiter d'une multitude de jeux proposés par la bibliothèque pendant la deuxième semaine des vacances de la Toussaint. Des enfants et leurs parents ou grands-parents, mais également des adolescents ont pu découvrir des nouveautés. Une animation qui ne se dément pas. C'est toujours un succès depuis sa création il y a 3 ans.



**21**  
**31**  
OCT

### Cuisine et jeux

Une quarantaine de collégiens a passé du temps "À l'Angle" pendant les vacances de Toussaint pour partager des activités. Dans ce lieu réservé aux ados, l'esprit d'équipe a régné avec une résolution d'énigmes dans un escape game, des tournois sur console, des concours de danse et la confection de repas à thème.



NOVEMBRE



**11**  
NOV

### Se souvenir

Les Olivetains se sont rassemblés nombreux autour du monument aux morts pour transmettre aux générations futures le flambeau de la mémoire de ceux de Verdun, de la Marne et de la Somme tombés au champ d'honneur pour défendre les valeurs de la République.

**09**  
NOV

### Le mois du documentaire

Dans le cadre du mois du film documentaire, une cinquantaine de personnes a assisté à la projection du film "Un autre chemin : vivre dans un hameau autonome" de Muriel Barra, à l'espace Desfriches. La séance a été suivie d'un échange avec Patrick Baronnet, co-créateur et habitant de l'Écohameau du Ruisseau, près de Chateaubriant, qui a partagé avec le public une autre façon de vivre.



**Olivet est une commune particulièrement verdoyante. Les végétaux et les arbres sont nombreux et contribuent à la qualité du cadre de vie. Ils assurent également un rôle environnemental important. La ville inaugure une politique conservatoire et plante son premier « arbre d'avenir ».**

La commune bénéficie d'un cadre de vie particulièrement agréable. Arbres et arbustes sont nombreux et les essences variées. Des bords du Loiret en cœur de ville, les arbres au fil des saisons créent l'ambiance par leur floraison et leur feuillage. Pour peu que l'on y soit attentif, cèpées, écorces et troncs contribuent aussi à la richesse du paysage par leurs couleurs et leurs formes parfois surprenantes. Les arbres assurent également des fonctions environnementales. La faune peut s'y réfugier et nicher, ce qui contribue au développement de la biodiversité. Ils favorisent la gestion des eaux pluviales en évitant un écoulement trop violent et l'érosion des sols. Ils absorbent le CO2 et contribuent donc à la limitation des gaz à effet de serre. En été, leur ombrage est bienvenu et assure un rôle de régulateur thermique.

•••

## DES ARBRES EMBLÉMATIQUES

La révision du Plan local d'urbanisme (PLU) a permis dernièrement d'identifier des arbres remarquables à protéger. Plusieurs ont été

retenus et soumis à mesure de protection. La commune a souhaité aller plus loin. Elle a décidé de planter chaque année un « arbre d'avenir », en particulier dans les nouveaux quartiers. Les critères de sélection retenus sont : la longévité (plus de 100 ans), une grande hauteur et un aspect esthétique. Ils seront plantés dans des lieux spécifiques afin qu'ils ne soient pas dérangés dans leur croissance à long terme. Dans 10 ou 20 ans, ces arbres seront déjà devenus des marqueurs emblématiques du quartier. C'est dans la plaine du parc Saint Fiacre que le premier arbre d'avenir va être planté dans les prochains jours. L'espèce retenue est un tulipier de Virginie, déjà âgé de 20 ans, qui peut atteindre 30 mètres de hauteur. Avec son feuillage doré à l'automne et ses belles fleurs jaunes, il agrémentera le parc en toutes saisons.

D'autres espèces ont été identifiées : chêne, platane, marronnier, érable, tilleul, etc. La liste n'est pas exhaustive. Un repérage a déjà permis de retenir des sites potentiels pour planter les arbres de demain. À Olivet, l'arbre ne cache pas forêt, il la sublime !



Un hêtre pourpre, à l'angle des rues de Couason et des Fauvettes



Un cèdre, square Gobergeon



## Quelques exemples d'arbres remarquables protégés

- Un chêne, un cèdre sur le parking de la mairie
- Un chêne, un platane et un hêtre au parc du Poutyl
- Un hêtre pleureur à l'école maternelle du Poutyl
- Un cèdre au square Gobergeon
- 3 cyprès chauves, sur le parking des Béchets.
- Un hêtre pourpre à l'angle des rues de Couason et des Fauvettes
- Un cèdre à l'impasse du Château

## Un exemple d'alignement d'arbres

Rue Marcel Belot entre le boulevard Victor Hugo et la rue de Belle-Croix

CADRE DE VIE



Parc du Poutyl

# L'arbre



taire est mené dans certaines zones. Il s'agit de disposer d'une bonne connaissance du patrimoine afin de mettre en place un plan de gestion adapté. En matière de renouvellement, la ville pratique la politique du un pour un. Lorsqu'un arbre meurt, un autre est automatiquement planté. En 2019, 83 arbres ont été plantés, contre 23 dépérissants ou morts. Le solde est donc largement positif.

• • •

### DES PRÉCONISATIONS DANS LE PLU

Toujours dans le cadre du nouveau PLU en 2018, la commune a réaffirmé l'importance accordée au végétal. Des recommandations sont à suivre pour les aménagements des espaces publics et des lotissements. Densité, choix des essences, réglementation sur les franges paysagères sont des préconisations qui peuvent paraître contraignantes. Néanmoins, ce sont des mesures conservatoires nécessaires pour assurer une végétalisation harmonieuse et propice à favoriser la biodiversité.

• • •

### PRÉSERVER LE PATRIMOINE VÉGÉTAL

Cette qualité végétale, la commune y tient. Elle travaille à la préservation de son patrimoine arboricole. Il s'agit d'affirmer la place du végétal dans la ville. Dès 2012, une Charte de l'arbre était signée engageant la commune à mieux connaître son patrimoine arboré et à protéger les arbres. Un inventaire phytosani-

## LE MOT DE L'ÉLUE



### Sandrine LEROUGE

adjointe au maire  
en charge  
du cadre de vie

• • •

#### Qu'est-ce qu'un arbre remarquable ?

Les arbres remarquables se caractérisent par leur essence, leur âge, leur forme et leur intégration au paysage. Olivier en compte plusieurs. Mais ils sont souvent âgés et fragilisés, et donc susceptibles d'être abattus. Notre souhait est de permettre aux générations futures d'avoir la possibilité de contempler un grand arbre.

• • •

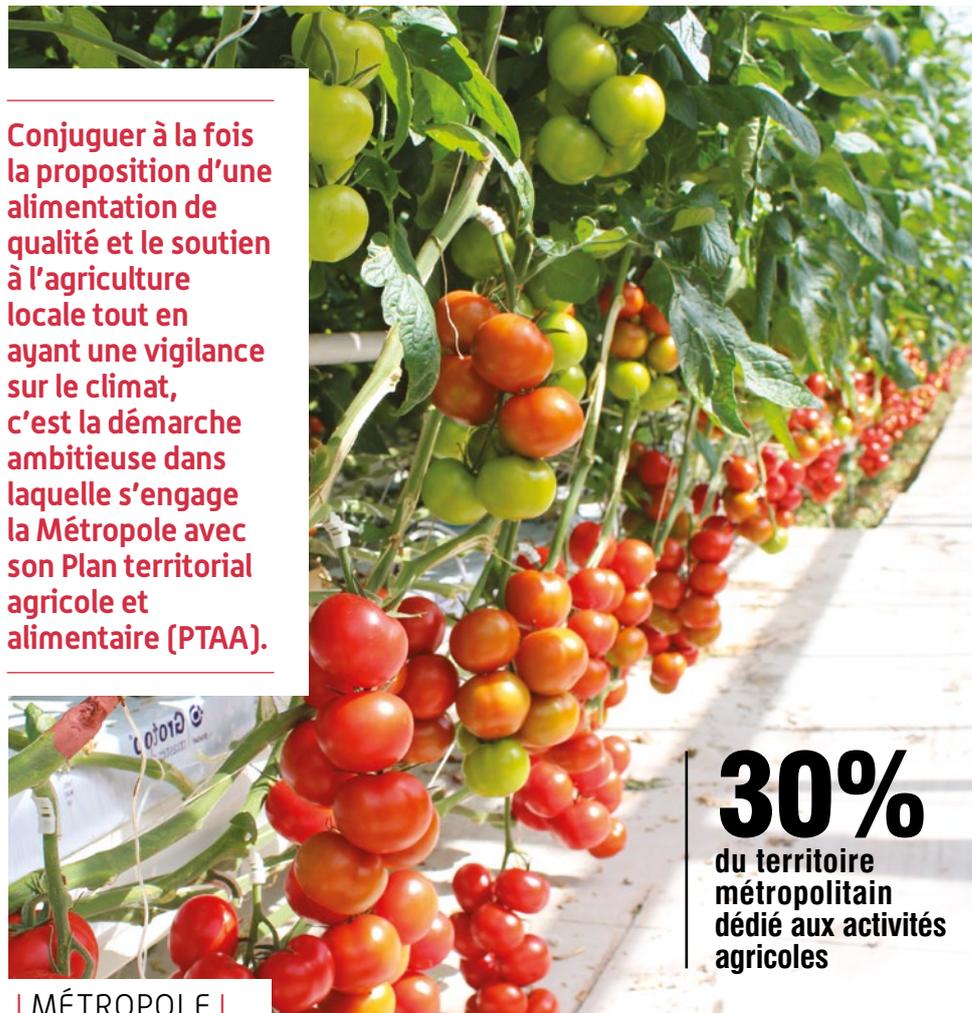
#### Quelle est la stratégie ?

Il faut donc les planter dès maintenant. Ce sont les arbres d'avenir. Le choix des essences et du lieu d'implantation doivent répondre à de multiples critères : prise en compte du réseau racinaire, de la chute des feuilles, anticipation sur les travaux de voirie. Les lieux d'implantation sont donc stratégiques. Le changement climatique entre aussi en compte dans le choix des essences. Nous privilégions les espèces qui pourront s'épanouir avec les variations potentielles du climat dans les années à venir.

dans la ville

83

arbres plantés  
en 2019



Conjuguer à la fois la proposition d'une alimentation de qualité et le soutien à l'agriculture locale tout en ayant une vigilance sur le climat, c'est la démarche ambitieuse dans laquelle s'engage la Métropole avec son Plan territorial agricole et alimentaire (PTAA).

**30%**  
du territoire métropolitain dédié aux activités agricoles

| MÉTROPOLE |

## Du champ à l'assiette

« Ce que nous voulons, c'est simplement que les produits qui finissent dans nos assiettes ne fassent plus des milliers de kilomètres, du moins pour certains ! » clame haut et fort Christian Braux, le vice-président d'Orléans Métropole délégué à l'environnement et à l'écologie urbaine. Une revendication des plus entendables. À plus forte raison quand on sait tout le potentiel du territoire. 32% de sa superficie est aujourd'hui dédiée aux activités agricoles. Il y a effectivement de quoi faire ! Il est ainsi question de produire mieux et davantage en local pour nourrir la métropole. Ce Plan Territorial Agricole et Alimentaire qui démarre est important en matière de développement durable. Les mesures qui seront prises doivent contribuer à redessiner et relocaliser un nouveau modèle ali-

mentaire, plus respectueux de la santé, de la nature et du climat. En cela, il répond aux objectifs du Plan Climat Air Énergie Territorial de la Métropole, autre sujet de prédilection de Christian Braux, en matière de réduction de la consommation énergétique, d'amélioration de la qualité de l'air et d'adaptation des filières au changement climatique.

La démarche a été lancée par un forum mi-novembre avec les acteurs concernés pour partager les enjeux et les potentiels. Un temps de diagnostic du territoire va maintenant s'ouvrir pour identifier finement ses forces et ses faiblesses afin d'y répondre en innovant si possible. Les premiers éléments seront connus début 2020.

« C'est aussi de l'emploi derrière tout cela. Ce plan alimentaire que nous prévoyons va

nécessairement développer les filières agricoles et donc pérenniser les emplois et en créer de nouveaux », complète Christian Braux.

Orléans Métropole travaille en synergie avec les autres partenaires institutionnelles, Chambre d'agriculture et Conseil départemental notamment. D'ailleurs une enquête « Mangeons Loiret » est en cours jusque fin décembre pour connaître les habitudes alimentaires des consommateurs loirétains. Et pour commencer à bien faire et « manger local », il suffit de se rendre chez les producteurs qui font de la vente directe. Ils sont rassemblés dans un guide « Produits ici et de saison » édité par la Métropole en lien avec la chambre d'agriculture. Du producteur à l'assiette, il n'y a en effet parfois qu'un pas.

| MOBILITÉ |

## Acces' Tao

Le service TPMR\* du réseau TAO évolue. Plus de véhicules vont être mis en circulation et les réservations seront facilitées pour mieux répondre à la demande des personnes en situation de handicap.

Ils sont environ 380 clients de la métropole, handicapés moteur ou visuel, chaque année, à bénéficier de ce service de transports. Indispensable pour maintenir leur autonomie. 1800 trajets par mois sont effectués. Parce que la demande s'était accrue et qu'il devenait difficile pour l'opérateur de transports d'y répondre correctement et rapidement, Orléans Métropole et Kéolis font évoluer le service. Il sera opérationnel dès le 2 décembre.

Cela passe par le doublement de la flotte de minibus aménagés. Douze véhicules seront ainsi en circulation et surtout le système de réservation sera plus souple et plus réactif. Quand il fallait réserver son trajet à minima 48 heures à l'avance, et seulement par téléphone, à compter de ce mois de décembre, il sera possible de commander son déplacement quelques minutes seulement avant l'heure du départ souhaité, sous réserve de disponibilité bien sûr. Et ces réservations pourront désormais être faites, et même programmées à l'avance, jusqu'à un mois, avec l'appli mobile ou le site Internet. Cette offre de mobilité qui change de nom et devient Access'Tao, joue vraiment la carte de la simplicité.



**D'INFOS**  
reseau-tao.fr ☎ 0 800 01 2000

Depuis un mois, les écoliers olivetains ont une fois par semaine à la cantine un repas végétarien dans leurs assiettes. Une disposition de la loi Egalim.



| RESTAURATION SCOLAIRE |

# À table, c'est aussi sans viande

Un midi comme les autres à la cantine de cette école d'Olivet. Brouhaha ambiant, rires, et coups de fourchettes dans les assiettes... Pourtant, pas de viande aujourd'hui. Depuis le 1<sup>er</sup> novembre, la loi Egalim - dite « Loi Agriculture alimentation » - impose en effet aux restaurations

scolaires de diversifier les sources de protéines avec un menu végétarien (voir encadré) au moins une fois par semaine.

Rien de nouveau pour autant à Olivet. « Il existait déjà un repas sans protéines animales servi dans nos cantines depuis environ trois ans, rappelle Stéphane Bourdillaut, adjoint au maire délégué à l'enfance et la famille. Nous sommes donc dans la continuité. » Une équipe de 4 professionnels, dirigée par le chef cuisinier François de Meysan, confectionne en effet les repas chaque jour, en suivant les recommandations du Plan National Nutrition Santé. « 1500 repas sont préparés quotidiennement par notre équipe, précise l' élu. Ils sont « faits maison ». Nous n'achetons pas des carottes râpées toutes prêtes. Nous épluchons les légumes et préparons

les plats de A à Z ». À Olivet, 90% des écoliers déjeunent à la cantine. Le choix a été fait de ne pas fixer de jour précis pour le menu végétarien, afin que tous les enfants puissent en bénéficier quel que soit leur jour de présence.

D'autres mesures sont en cours de mise en place, comme l'explique Bérénice Miché, responsable du service Enfance-Jeunesse : « La loi nous demande d'intégrer à terme 50% de produits sous signe de qualité et d'origine et 20% de produits biologiques. Nous travaillons à cela dans nos marchés publics, tout en essayant de favoriser les circuits courts quand cela est possible. » La réduction du gaspillage alimentaire fait également partie des objectifs fixés. Les efforts déjà fournis dans ce sens seront donc poursuivis.

## I ZOOM SUR... I

### Le végétarien\*

- Repas sans viande, ni poisson, crustacés et fruits de mer.
- Les alternatives protéiques utilisées sont les légumineuses (lentilles, pois chiches, haricots... associées à des céréales (blé, riz, boulghour...), les œufs et les produits laitiers.

## Agenda

Mercredi

04  
DÉC

Coup  
d'envoi des  
illuminations  
de Noël

À 17h, place Louis  
Sallé en centre ville.  
Goûter offert.

Mercredi

21  
DÉC

Courses  
de Noël

Dès 18h, départ  
du gymnase du  
Beauvoir pour  
1,5 km, 3 km et 6 km  
Inscriptions :  
[protiming.fr](http://protiming.fr)

⊕ D'INFOS  
et inscriptions dans  
le supplément  
Oh ! Sortir en p. 4 et 5

## I MARCHÉ I

Qui veut un  
bon panier ?



Vendredi 13 décembre  
sera peut être  
votre jour de chance !

C'est en tout cas le jour où la mairie mettra en jeu des paniers gourmands sur le marché. Des cartes à gratter seront remises pour tout achat par les commerçants présents.

⊕ D'INFOS  
De 14h à 19h, centre-ville

**Le marché de Noël revient en centre-ville les 14 et 15 décembre avec plein de promesses. Des exposants, du vin chaud, des animations, la présence annoncée du Père-Noël. Il sera aussi possible de se restaurer sur place, à l'abri, en dégustant de bons produits venus des stands.**

**L**e brouillard s'est parfois invité, la pluie et le froid aussi mais cela n'a jamais entamé l'enthousiasme des visiteurs et des exposants, heureux de passer un moment sur le marché de Noël d'Olivet. Déjà la 8<sup>e</sup> saison et le succès ne se dément pas aux dires des organisateurs, l'association de commerçants Cap Olivet et Les Mouffettes créatives en partenariat avec la mairie. « *Nous avons toujours du monde* » se réjouit Agnès Guisembert, la Présidente de Cap Olivet. « *C'est un rendez-vous attendu. Nous y travaillons dès le début de l'année, après avoir fait le bilan du dernier. Cela nous permet d'avancer sur le suivant* » précise-t-elle. À chaque année, sa thématique, même si le fil conducteur reste la tradition. Pour 2019, ce sera « Noël à la campagne ». Ballots de paille, bois et feuillage feront partie du décor, en plus de tout ce que la mairie mettra en place pour que ce soit chaleureux. C'est un point capital sur lequel elle

s'investit beaucoup et qui participe à se mettre dans l'ambiance des fêtes.

...

### DE NOMBREUSES IDÉES CADEAUX

40 exposants investiront les lieux, place Louis Sallé et rue Marcel Belot. À la différence des éditions passées, le marché sera structuré en deux pôles distincts. L'un sera consacré à tout ce qui a trait à la gastronomie et l'autre dédié aux créateurs avec toujours la même exigence de mettre en lumière le savoir-faire local. L'association olivetaine Les Mouffettes créatives, spécialisée dans la promotion de l'artisanat d'art a une nouvelle fois fait marcher son réseau et parcouru les salons pour dénicher des perles rares. Graziela Santiago Boudin, sa Présidente, livre quelques trouvailles et idées cadeaux : « *Il y aura des bijoux, du cartonnage, du scrapbooking, des décorations de Noël. Quelques exposants proposeront du textile et même des déguisements. La couture est très à la mode* » pré-

cise-t-elle. Elle est aussi ravie de pouvoir accueillir un stand qu'elle qualifie de « zéro déchet » qui proposera à la vente des produits lavables, comme des filtres à café ou des disques à démaquiller.

Du côté des producteurs, pour Cap Olivet, il était indispensable de proposer de l'alimentaire, complémentaire de l'offre des commerçants du centre-ville. On trouvera pêle-mêle des escargots, des légumes d'autrefois, du miel, des pâtes de fruits et autres confiseries, des spécialités à tartiner, etc. Et la bière olivetaine, brassée à Olivet, fera aussi sa grande entrée ! Beaucoup de produits pourront être dégustés et consommés sur place, à l'abri sous une toile de tente. Tout est prévu.

Et un marché de Noël ne serait pas tout à fait un marché de Noël, sans son vin et son chocolat chaud, sans le Père-Noël et de bonnes crêpes. Ils seront aussi de la partie. « *C'est tout simplement un marché plaisant et authentique où on a plaisir à se croiser* » conclut Agnès.

### INFOS PRATIQUES

**14 & 15 décembre**  
**40 exposants**

présents sur le marché de Noël place Louis Sallé en centre-ville de 10h à 20 h (18h le dimanche)

**+ Toutes les animations de Noël dans le supplément**



### Des cadeaux !

Un calendrier de l'aveugle géant sera exposé dans la vitrine d'Ambassade voyages. Les commerçants du centre-ville feront gagner 24 cadeaux en attendant Noël. Ils seront dévoilés jour après jour dans les cases du calendrier. Pour participer, il suffit de fréquenter les boutiques et de remplir un ticket. 6000 euros de cadeaux sont en jeu. Dans les précédentes éditions, un voyage à New-York et un week-end au zoo de Beauval avaient été gagnés.

# ANIMATION | La magie du marché de Noël



# 04 déc

Réunion publique à 19h30 pour présenter le projet de transformation du carrefour du tram situé boulevard Victor Hugo, rue de la Source.

Travaux prévus à l'été 2020 par Orléans Métropole.

> Salon Bleu de la mairie

| ÉCOLES |

## Un parking au Plissay

L'arrivée le matin à l'école sera facilitée avec l'ouverture ce mois-ci d'un parking à côté du groupe scolaire. C'était une attente forte exprimée en conseil d'école. 21 places seront spécialement dédiées aux parents et aux personnels de l'école du Plissay puisque ce parking sera accessible aux horaires de l'établissement.

| SÉCURITÉ |

## À vélo comme les autos

La mairie rappelle qu'à vélo le giratoire de l'horloge fleurie se prend dans le même sens que le flux automobile, en roulant sur la bande cyclable. Des pictogrammes le précisent au sol. Prendre le rond-point à contresens, c'est s'exposer à un risque d'accident avec les automobilistes qui cèdent la priorité à gauche pour s'engager. Ils n'ont donc pas l'œil sur ceux venant de la droite...

| JUSTICE |

Les services de l'État ont annoncé l'ouverture en 2023 d'un Centre de Rétention Administrative rue de Châteauroux, à proximité du campus de la Source.

L'annonce officielle a été faite par le Ministre de l'Intérieur début novembre. L'État prévoit la construction d'un Centre de Rétention Administrative (CRA) à Olivet dans les prochaines années, 2023 selon le calendrier prévisionnel. Ce lieu à vocation à accueillir temporairement des personnes étrangères en situation irrégulière faisant l'objet d'une procédure de reconduite à la frontière. Les grandes lignes de ce projet sont définies. Sa capacité devrait être de l'ordre de 90 places. Le site olivetais verra également l'installation des ser-

vices de la Police aux frontières. Ce CRA s'établira sur un terrain appartenant à l'État, en lisière d'Olivet, près de l'Université sur une parcelle boisée d'un hectare, rue de Châteauroux.

Si la mairie a peu de prise sur ce sujet, s'agissant d'une politique publique exclusive de l'État, il a toutefois été demandé au Préfet de prendre en compte différents éléments : l'association des élus olivetais au choix du projet architectural, l'implantation des bâtiments administratifs sur la rue et la préservation ou la reconstruction du boisement de la parcelle. Les demandes ont été entendues.

# Un centre de rétention dans 4 ans



Sa localisation est prévue à côté de la médiathèque du Loiret



# TROT' ÉLECTRIQUES

Entrée dans le code de la route

L'usage des engins de déplacement personnels (EDP) motorisés, comme les trottinettes, est désormais encadré. En agglomération, leurs utilisateurs doivent circuler prioritairement sur les pistes cyclables. En l'absence de pistes, ils peuvent emprunter les routes mais uniquement celles dont la vitesse maximale autorisée est de 50 km/h. Les grands axes comme la RD 2020 sont donc exclus.

Côté vitesse toujours, les trottinettes électriques ne peuvent rouler à plus de 25 km/h. Rappelons que leur usage est réservé aux plus de 12 ans et qu'elles ne peuvent transporter qu'une seule personne. Côté équipement, enfin, les conducteurs doivent porter un vêtement rétro-réfléchissant la nuit ou en cas de visibilité insuffisante la journée.



**D'INFOS**  
à partir du 1<sup>er</sup> juillet 2020, de nouvelles obligations s'ajoutent : un système de freinage, un avertisseur sonore, des feux et un dispositif réfléchissant à l'avant.



# TRANSITION ÉNER

Olivet sur to

**180**

points lumineux  
remplacés en 2019  
par des leds

**45%**

du parc d'éclairage  
équipé en leds  
sur la commune





Leds et déstratificateurs  
au gymnase du Larry



Panneaux photovoltaïques  
sur le toit de l'inoX



Alors que l'Espagne s'apprête à accueillir la COP 25 et que le 8 décembre fête la journée mondiale pour le climat, l'action en faveur de l'environnement doit également se décliner à l'échelle locale, avec les collectivités mais aussi les particuliers, les entreprises ou encore les associations... Il s'agit avant tout de modifier nos comportements : en réduisant nos consommations d'énergie, en achetant local, en se déplaçant moins ou autrement.

**N**ous sommes tous responsables du dérèglement climatique. « *Nous ne pouvons plus nous permettre de vivre, consommer et nous développer comme avant*, souligne le maire Matthieu Schlesinger. *Nous devons être plus sobres et adapter nos modes de vie.* » Si les pays qui ont ratifié la Convention de Rio se réunissent chaque année pour décider des mesures à mettre en place dans le but de limiter le réchauffement climatique, chacun peut et doit agir à son niveau, à l'image des multiples actions engagées par la ville d'Olivet depuis plusieurs années.

...  
**ÉCONOMISER**

Réduire la consommation énergétique des bâtiments et de l'espace public, c'est la priorité. Raison pour laquelle tous les travaux sur les bâtiments publics, comme les écoles, visent à en améliorer l'isolation. Ainsi, le cahier des charges pour la réhabilitation de l'école du Poutyl prévoit la mise en œuvre des meilleures options techniques pour maîtriser les dépenses énergétiques. « *Nous serons très exigeants et attentifs sur cette question*, insiste Michel Leclercq, Adjoint au maire, chargé des travaux. *Nous veillerons à l'utilisation de matériaux isolants performants comme le béton de chanvre pour les structures* ». Et même si ce n'est pas une nouveauté, le multi-accueil du Moulin, rénové il y a quelques années, a vu sa superficie doubler pour une même consommation énergétique, grâce à une meilleure isolation de la partie ancienne et au choix de matériaux efficaces pour l'extension.

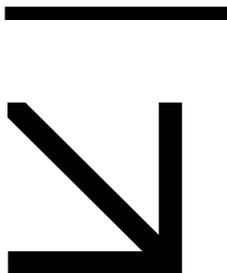


Multi-accueil du Moulin

## | ÉNERGIE |

# 100% vert

Depuis 2016, l'électricité utilisée pour éclairer les bâtiments communaux d'Olivet est d'origine verte : écoles, équipements sportifs et culturels, services municipaux, locaux associatifs. À l'origine de cette décision, la possibilité offerte par Approlys, centrale d'achats qui proposait des achats groupés dans ce domaine. Un choix politique fort pour une dépense de 615 000 euros par an, pour un coût supplémentaire faible (+0,14%).



## | PRATIQUE |

### Vous avez dit électrique ?

Olivet facilite les déplacements de ceux qui roulent à l'électrique ! Pour les particuliers, deux bornes de recharge ont été installées et sont accessibles gratuitement sur le parking de la mairie face à l'école du Poutyl. Et pour les déplacements des agents municipaux, une flotte de véhicules électriques (vélos et voitures) est à leur disposition.

Dans le domaine de l'éclairage, le principe est identique. Chaque projet de rénovation des bâtiments ou des voiries est l'occasion de remplacer les ampoules traditionnelles par des LEDS dont la consommation énergétique est deux fois moindre et nécessitent un entretien moins fréquent. Les LEDS présentent aussi l'avantage d'être modulables : leur intensité peut varier en fonction de l'environnement. Si on les équipe de détecteurs de présence, il est alors possible d'éclairer « au plus près des besoins » : par exemple, dans les voies de quartier, qui sont utilisées irrégulièrement. Un éclairage minimal permanent la nuit s'intensifie à l'arrivée d'un piéton ou d'un véhicule. L'installation de ces détecteurs a débuté dans différentes rues et sur le parvis du Moulin de la Vapeur. Des LEDS ont aussi été posés dans des bâtiments publics comme au gymnase de la Vanoise (plateau sportif et dojo), au terrain de foot du Donjon et au multi-accueil du Moulin...

Enfin, pour réduire la facture d'énergie, des panneaux solaires thermiques ont été installés sur le toit du gymnase de l'Orbellière pour assurer la production en eau chaude sanitaire d'avril à septembre, à la place de la chaudière ! À l'inoX, ce sont des panneaux photovoltaïques qui sont sur le toit de la piscine. Ils produisent de l'électricité qui est revendue. D'autres encore fournissent l'eau chaude.

•••

### OPTIMISER

Trouver des solutions optimales, à tous niveaux, sont systématiquement recherchées. La technologie y contribue. Depuis 2018, la Ville est équipée d'une Gestion technique centralisée (GTC). Cette interface permet

d'alerter les équipes techniques en temps réel sur une panne de chaudière dans un équipement public. Elles peuvent alors intervenir rapidement et éviter ainsi des baisses importantes de chauffage. C'est aussi un outil précieux pour ajuster les consommations d'énergie en réalisant des programmations que l'on peut modifier à distance, lors des périodes de fermetures des écoles par exemple, ou en cas de coup de froid non prévu. Un pilotage à distance pratique, judicieux et source d'économies là encore. Dix sites sont actuellement équipés et quatre autres devraient en bénéficier en 2020.

## EN TANT QUE COLLECTIVITÉ, NOUS AVONS UN DEVOIR D'EXEMPLARITÉ"

En parallèle, la ville sollicite depuis plusieurs années pour chaque projet de réhabilitation, le Conseil en orientation énergétique du patrimoine, organisme indépendant qui réalise, à la demande, des audits sur les bâtiments. Composé d'experts qui ont une connaissance fine des évolutions techniques et de la réglementation, le Conseil suggère des modifications qui permettent notamment de renforcer l'isolation. Par exemple, pour améliorer le confort des usagers sans augmenter le chauffage en hiver dans les gymnases, des déstratificateurs sont installés progressivement depuis 2016 : au plateau sportif de la Vanoise, à la salle de gymnastique du Larry. Ces ventilateurs équipés d'une sonde permettent de faire descendre la chaleur qui monte naturellement dans ces bâtiments volumineux.



La géothermie dans le futur L'Alliage

Enfin, l'aménagement en milieu urbain peut aussi être un levier. En privilégiant les espaces non utilisés, « les dents creuses », plutôt que les espaces agricoles ou encore en créant des pôles de vie et d'activités à proximité des équipements, on limite les déplacements. C'est le cas du projet du Clos du bourg qui verra se construire plus de 300 logements en centre-ville tout en bénéficiant d'un cadre de vie végétalisé grâce à l'aménagement d'un mail paysager. De même, dans la ZAC de la Vanoise, l'aménagement d'habitations à proximité d'équipements publics et sur des friches agricoles non utilisées depuis une trentaine d'années limitera les déplacements polluants tout en préservant la nature existante et le boisement naturel.

•••

## INNOVER

Vouloir réduire son empreinte écologique, c'est aussi faire des choix forts. Justement, Olivet a été la première commune de la métropole à faire le choix d'une électricité 100% verte dès 2016. « *Nous avons à cœur de respecter l'environnement et de tendre vers un bilan carbone le moins impactant possible. Cela nous a semblé un bon compromis car l'augmentation sur nos dépenses d'énergie est au final plutôt faible (cf encadré). En tant que collectivité, nous avons un devoir d'exemplarité vis-à-vis des usagers, c'est-à-dire que nous devons montrer l'exemple et modifier nos pratiques, rappelle Sandrine Lerouge, Adjointe au maire, chargée du cadre de vie.* »

Dans la même démarche d'innovation, la collectivité formule aussi des exigences de réduction de son empreinte écologique dans ses cahiers des charges pour la réfection de certaines voiries, qui aboutissent

à la réutilisation sur place des matériaux : les enrobés sont broyés et réutilisés pour limiter les transports et l'utilisation de ressources naturelles.

Enfin, la géothermie est sur le point d'être mise en œuvre à l'Alliage et notamment dans sa nouvelle salle de spectacle. Une pompe à chaleur réversible permettra d'assurer le chauffage, la production d'eau chaude et le rafraîchissement des bâtiments l'été. Cette solution a été retenue compte tenu du contexte hydrogéologique favorable et des tests qui ont permis de valider le potentiel géothermique et la qualité de l'eau.

•••

## PLACE AU VÉLO

Dans un autre domaine, les déplacements bien sûr sont source de pollution. En France, un trajet en voiture sur 4 fait moins de 3 km.\* Il y a moyen de faire autrement dans bien des situations ! Rapide et bon pour la santé, le vélo est un mode de déplacement vert encouragé par les collectivités qui réalisent des aménagements cyclables parallèlement aux travaux de voirie, comme le prévoit la loi Laure (cf encadré). À Olivet, le réseau cyclable est de 50 km. Il s'accroît d'année en année, avec des aménagements réalisés en étroite concertation avec les riverains pour tenir compte de leurs attentes et des contraintes techniques et trouver les meilleurs compromis. La façon de se déplacer doit évoluer en particulier sur les très courtes distances. L'objectif paraît réaliste a fortiori sur notre territoire, relativement plat !

On l'aura compris à travers ces divers exemples, chaque idée compte. Loin de tout dogmatisme, c'est la somme des actions, petites ou grandes, qui fera changer les comportements. Une démarche pragmatique adoptée par la commune.

## Quand cadre de vie de qualité rime avec biodiversité

Composante essentielle d'une politique de protection de l'environnement, la biodiversité fait aussi l'objet de nombreuses actions sur la commune d'Olivet. Par exemple, la gestion des espaces verts a été répartie en plusieurs zones – de très soignées à naturelles – au sein desquelles l'entretien est plus ou moins fréquent pour favoriser le développement d'une faune et d'une flore diversifiée. De même, la création d'une zone agricole protégée et la transformation dans le nouveau plan local d'urbanisme de zones « urbanisables » en zones naturelles permettent de préserver une belle place à la nature sur le territoire. Ou encore les nouvelles campagnes de collecte et de recyclage des mégots pour limiter la pollution des eaux ! La liste est encore longue.



## Des politiques publiques en faveur du vélo

La Loi Laure (Loi sur l'air et l'utilisation rationnelle de l'énergie) impose aux collectivités locales de prévoir des aménagements cyclables dans chaque projet de réaménagement ou de création de voirie. C'est une loi fondamentale qui a largement contribué à l'élaboration des politiques en faveur du vélo.



Une alternative à la voiture pour des trajets de moins de 3 kms, le vélo.

## Carnet d'octobre

### Bienvenue aux bébés

Myranda TURPIN | Automne GUERIVE | Kaïs LANGÉ | Marin LÉBOUC TREUILLARD | Elise MOREAU | Ethan FÈVE | Martin LÉBEAU | Mathis DE JESUS | Mathilde MADEIRA DO VALE ARANDA | Romane FONDRAS | Rozenn BUS-CARLET | Santiago FARIA | Joseph PETITHOMME

### Félicitations aux mariés

Nicolas SCHLESINGER et Mathilde CHAMBON | Camille LÉBATTEUR et Yann MARIETTE | Loïc GÉNÉRÉ et Clotilde REIMPRECHT

### Ils nous ont quittés

Maurice MILLET, 101 ans | Jenaro PEREZ HERMANDEZ, 85 ans | Annette MULON, 81 ans | Odette FRAPPIER, 94 ans | François ARMATI, 87 ans | Denise JOLIOT, 90 ans | Jean COUTURA, 87 ans | Janine SALLÉ, 91 ans | Joseph VEGA, 93 ans

## Retour sur...

### le Conseil Municipal du 18 octobre 2019

À l'ordre du jour et approuvés :

L'attribution d'une subvention exceptionnelle de 500 euros à l'association du téléthon pour l'organisation d'une course nature au Domaine du Donjon.

La désignation du garage Despres, comme titulaire de la concession de la fourrière automobile pour une durée de 3 ans.

La décision modificative n° 1 du budget principal.

Le recours au groupement de commandes piloté par Olivet pour la location et la maintenance de solutions d'impression et de reprographie pour Olivet, Fleury-les-Aubrais et Saint-Cyr-en-Val.

Prochain Conseil municipal, **vendredi 20 décembre à 19h, salle d'Honneur de la mairie**

# OH EXPRESSION

Cet espace est réservé à l'expression des groupes politiques, majoritaire et minoritaire. Chaque mois, l'ensemble des tendances a la possibilité de s'exprimer dans cette page.

## GRUPE MAJORITAIRE

### Une fin de mandat intense

2019 s'achève dans un climat studieux. Cela annonce les changements à venir et la concrétisation de plusieurs mois de travail. Notre ville bouge. Elle s'adapte aux besoins des habitants et à l'évolution naturelle des modes de vie.

Le Clos du Bourg prend forme. L'État a déclaré le projet d'utilité publique. Les prémices sont déjà visibles avec la démolition de la caserne. Le futur mail se dessine déjà. Autre signal fort de l'évolution de la commune, la réhabilitation de l'ancien centre culturel arrive à son terme. Transformé en un équipement contemporain pouvant accueillir des spectacles professionnels, L'Alliage lancera

sa saison inaugurale au printemps 2020. C'est une autre dimension de la culture qui s'ouvre à Olivet.

Parmi les grands dossiers du mandat, la construction de la deuxième maison médicale devrait démarrer prochainement. Autre chantier essentiel, la première étape du Plan écoles se matérialisera avec les travaux de l'école du Poutyl cet été.

Nous avons posé des jalons décisifs pour poursuivre le travail engagé. En cette fin de mandat, la motivation de l'équipe municipale ne faiblit pas. Elle tient à mener ses engagements. Et elle le fera avec l'envie et la volonté qui la caractérisent.

Le groupe majoritaire

## GRUPE MINORITAIRE

### Fin d'année... Bientôt fin de mandat...

L'État construit à Olivet un Centre de rétention administrative. Nous réclamons, nous, prioritairement, un accueil digne et humain des populations fuyant guerres, persécutions, misère et la vigilance des juges et associations dans les CRA existants.

Agissons contre réchauffement climatique et pollutions. Les votes olivétains aux élections européennes montrent que cette préoccupation est largement partagée. Le budget 2020 voté en décembre devra permettre localement des projets environnementaux ambitieux !

Laissons à d'autres leur condescendance méprisante envers Greta Thunberg, leur laisser-aller coupable vis-à-vis de la planète et de rétrogrades hiérarchies entre les sexes !

Changeons plutôt normes sociétales et environnementales !

Quand croît le désintérêt envers l'action politique à l'ancienne, soutenons les associations, source de lien social, de participation citoyenne, créons des budgets participatifs pour les initiatives citoyennes !

Développons des services publics (enfance, culture, sports, transports) efficaces, équitables, gratuits ou avec tarifs adaptés et progressifs. Quand des économies budgétaires sont recherchées, qu'elles n'affectent pas la cohésion sociale et la solidarité dans la commune et la métropole... comme dans la République. C'est à cette juste ambition collective que doit aussi servir le fruit de l'impôt.

Danièle Bouchoule et Jean-Christophe Haglund

**Ces deux Olivetaïnes se sont lancées il y a près de trois ans dans la création de sacs à mains et accessoires fait main, entièrement personnalisables d'origine française. Une entreprise locale qui se développe et des envies qui se concrétisent avec l'installation d'un atelier showroom l'an dernier et la diversification des produits pour Noël 2019.**

**O**n les aperçoit depuis la rue, derrière la vitrine allumée. L'une penchée sur la table de découpe, l'autre sur la pareuse\*. Florence Le Mée - Le Guevel et Christelle Bourgoïn travaillent sur les commandes en cours pour leur marque « F&C, by Florence et Christelle ». Comme l'indique la sérigraphie sur la vitre, les deux Olivetaïnes proposent du fait main à base de produits français.

Sacs, pochettes et autres étuis sont proposés par les deux créatrices depuis trois ans. Florence se souvient : « *Nous avons commencé pour Noël 2016. L'idée était de faire des sacs pour mes filles. Devant l'enthousiasme de nos proches, nous nous sommes lancées dans l'aventure de l'entrepreneuriat. Cela tombait à une période où nous cherchions*

*toutes deux à donner un nouveau sens à notre vie professionnelle.* Christelle retrace : « *En avril 2017, nous sommes entrées dans la couveuse d'entreprises de La Source, qui nous a permis de tester le projet avant de nous lancer. Nous en sommes sorties en octobre 2018 quand nous avons procédé à la création juridique de notre société, et en novembre 2018 nous nous sommes installées dans notre atelier au 21 passage de la Forge, en plein centre-ville* ». Un grand changement comparé à la petite chambre de 10 m aménagée chez Florence au départ ! Un nouveau local pour installer leur atelier, mais pas seulement, puisqu'il leur offre également une vitrine et un espace showroom.

Sacs de toutes tailles et de toutes couleurs y sont présentés, et un espace est depuis

peu réservé à des bandes de cuir destinées à devenir des ceintures. « *Nous avons eu une demande, puis deux, puis dix, pour des ceintures, alors nous avons décidé d'y répondre !* » explique Christelle. Cela nous donne en plus l'occasion de travailler du cuir, ce qui était une de nos envies, poursuit

**“ Nous avons eu une demande, puis deux, puis dix, pour des ceintures ! ”**

*Florence. C'est l'avantage de travailler en indépendantes : nous pouvons adapter notre métier en fonction de ce qui nous plaît et des demandes.* » Si les deux femmes font

# Florence & Christelle,

"la créativité made in Olivet" !



tout dans l'entreprise, la répartition des tâches s'est faite naturellement : Florence la créatrice-technicienne, et Christelle la force vive du développement. « *Nous sommes très différentes mais parfaitement complémentaires !* » scandent-elles en riant. L'entrepreneuriat permet également à ces deux mamans - 5 enfants pour Florence et 4 pour Christelle - d'aménager leurs horaires pour garder du temps pour leurs familles. « *Nos familles passent avant tout. Mais notre travail est surtout une passion, alors tout se passe bien,* » précise Christelle. Un site Internet est en cours de finalisation et devrait être lancé courant décembre. C'est l'ouverture aux commandes internationales ! » plaisante - presque - Florence.

## CONTACT

**F&C by Florence & Christelle  
CONCEPT STORE**

21, passage de la Forge  
☎ 06 32 37 89 44 / ☎ 02 38 44 81 23  
📧 @FlorenceandChristelle

[www.f-and-c.fr](http://www.f-and-c.fr) (ouverture en décembre)

< Christelle à gauche et Florence à droite.

Du 4 décembre au 3 janvier

# FÊTONS NOËL à Olivet

COURSE DE NOËL  
ANIMATIONS  
GOÛTERS...

&  
MARCHÉ DE NOËL  
*les 14 & 15 décembre*

place Louis Sallé

